

L'Armée du salut s'attire les foudres des élus genevois

Foyer d'accueil

Un comité demande le maintien de la directrice licenciée et menace de reprendre la mission du centre.

EMMANUELLE DREVON

Les oreilles des cadres du Quartier général (QG) de l'Armée du salut ont dû siffler hier. Les membres d'un comité de soutien, tout juste créé, ont multiplié les critiques à l'encontre du QG mais aussi fait part de leur objectif. Plus qu'une simple demande, il exige le maintien de la major Evelyne Gosteli à son poste de directrice du foyer d'accueil pour femmes en détresse «Au cœur des Grottes». Fort pour l'heure d'une tren-

taine de membres, issus de tous les horizons et de tous les bords politiques, le comité ne poursuit qu'un but: faire plier le QG et le décider à revenir sur sa décision.

Berne reste de marbre

Mais la création d'un comité de soutien, aussi richement doté soit-il, laisse de marbre l'état-major bernois. Dans un communiqué de presse, il confirme ses décisions de renvoyer sa collaboratrice.

Pour rappel, la salutiste a été licenciée par sa direction à la fin de l'année dernière après qu'il a constaté une rupture «des bases élémentaires d'une relation de confiance». Décision «abusive», selon la major Gosteli, remerciée, à ses yeux, pour avoir dénoncé les dysfonctionnements du QG. Elle espère néanmoins conserver sa place: «J'ai travaillé efficacement jusqu'à présent malgré une direction bernoise pléthorique, coûteuse et irrespectueuse.»

Squat aux Grottes

Pour défendre la directrice, Jean-Charles Rielle, le président du comité, se déclare prêt à aller jusqu'au bout. C'est-à-dire à la création d'une fondation qui reprendrait la mission du centre d'accueil dirigé par la salutiste Gosteli. Mais le bras de fer entre Berne et Genève s'annonce long et laborieux. «On leur offre la possibilité de s'en sortir de façon honorable. Si le QG ne saisit pas cette chance, son image pourrait être ternie durablement», prévient Jean-Charles Rielle.



Quelques membres du comité de soutien Jean-François Duchosal, Evelyne Gosteli, Jean-Charles Rielle et Anne-Marie Von-Arx Vernon. (LAURENT GUIRAUD)

Mais en cas de création d'une fondation, le centre pourrait-il alors rester aux Grottes? Rien n'est moins sûr.

Le droit de superficie a été signé entre la Ville de Genève et l'état-major de l'Armée du salut à Berne, qui n'entend pas aborder pour l'heure ce sujet. Pierre Reift, responsable de la communication, se borne à préciser: «Berne a investi de l'argent dans la transformation des bâtiments.» Cette déclara-

tion sous-entend que le quartier général s'opposera au maintien du foyer s'il prend son indépendance.

La fondation se verrait dans l'obligation de louer de nouveaux locaux pour y loger le foyer. A moins de squatter le bâtiment actuel des Grottes.

Subventions toujours gelées

Quant aux subventions, tant municipales que cantonales,

elles sont toujours gelées. Philippe Aegerter, directeur du Département des affaires sociales de la Ville, n'a pas encore reçu toutes les réponses à ses questions relatives à la part reversée à Berne.

«Cela dit, vu l'état de la fortune du foyer, je me vois condamner à proposer au Conseil administratif et aux commissions des finances et sociale de la Ville de surseoir au versement de la subvention.»

En chiffres

A Genève, le canton subventionne pour 2,5 millions quatre structures:

- Le Cœur des Grottes (un foyer pour femmes: 250 000 francs)
- L'Accueil de nuit (140 000 francs)
- Le Centre Espoir (un foyer d'hébergement: 243 000 francs)
- La Résidence Amitié (un EMS: 1,9 million).